CR visioconférence: 14 feb 2024 14h00 (Essais en conditions réelles de 4-FLIGHT à Paris ACC mars 2024)

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la mise en service du système 4-Flight au CRNA-Nord, des utilisations opérationnelles programmées (UOP = phase de test en situation réelle) du système sont planifiées au mois de mars 2024. Ces UOP sont indispensables pour sécuriser la mise en service du système 4-FLIGHT en 2024.

Lors de ces phases de tests, la capacité du centre est réduite. Afin d'éviter de générer des délais trop importants sur les vols, il est nécessaire de réduire le nombre de vols dans les espaces du CRNA-N.

Comme évoqué lors de la visioconférence du mercredi 14 février, les compagnies aériennes opérant plus de 20 mouvements* sur les périodes concernées doivent réduire leur programme de vols :

- de 5% du nombre de mouvements* entre le 12 mars entre 5h30 UTC et le 13 mars 12h UTC sur les aéroports de Paris-CDG, Paris-Orly et Beauvais.
- de 5% du nombre de mouvements* entre le 26 mars entre 5h30 UTC et le 27 mars 12h UTC sur les aéroports de Paris-CDG, Paris-Orly et Beauvais.

Les liaisons de continuité territoriale ne sont pas concernées par ces mesures.

* 1 mouvement = 1 atterrissage ou un décollage

Il est possible de répartir entre compagnies aériennes les réductions de programmes de vol.

Les propositions de programmes de vol modifiés devront être adressées à l'aide du formulaire joint à ce message avant le 5 mars à l'adresse suivante dta-programmes-crises-bf@aviation-civile.gouv.fr

Ce programme devra préciser la liste des vols maintenus et des vols supprimés. Toute question de détails concernant les calculs est à adresser à la même adresse courriel.

Deux NOTAM vont être publiés.

Cordialement,

Clément LESAGE DSNA – Adjoint à la directrice de cabinet Tel : 06 86 81 50 95 / 01 58 09 49 09